

Enseignement optionnel Section Euro-Anglais



LYCÉE POLYVALENT
**JEAN-BAPTISTE
DUMAS**

En plus du cursus scolaire classique, les élèves de section européenne suivent des cours spécifiques en langue étrangère. Les disciplines enseignées partiellement en anglais ("disciplines non linguistiques") sont l'Histoire-Géographie et/ou la Physique-Chimie.



MOTIVATION ET PROFIL :



Les élèves doivent montrer un intérêt manifeste pour l'anglais et ne doivent pas craindre d'intervenir à l'oral. D'un bon niveau en langue, mais aussi en Histoire-Géographie et/ou en Physique-Chimie, leurs résultats scolaires doivent être, dans les autres disciplines, réguliers et au moins satisfaisants. Une aptitude certaine à se prendre en charge, à s'organiser et à travailler rapidement est demandée ; en effet, cette section induit un travail supplémentaire, mais en retour, elle offre aux élèves de bonnes conditions de travail et des possibilités de progresser, en particulier à l'oral.

OBJECTIFS :

La section européenne a pour but d'offrir aux élèves la possibilité d'approfondir leurs connaissances sur les pays anglophones de les sensibiliser à la citoyenneté européenne, de leur permettre de progresser dans la langue et dans la discipline non linguistique en pratiquant ces matières avec d'autres méthodes de travail et d'autres approches.



Plus d'informations sur :

jean-baptiste-dumas-ales.mon-ent-occitanie.fr



LPO JBD



Insta @lyceejbd



ce.0300002p@ac-montpellier.fr



1 Place de Belgique
30100 ALES



+33 4 66 78 23 23



PROJETS : Echanges et/ou appariements avec des établissements anglophones. Un voyage est organisé selon les années (2012/2013 : Londres).



OBJECTIF BAC : Pour obtenir la mention « Européenne », le candidat doit avoir obtenu au moins 12/20 à l'épreuve d'anglais LV1 du baccalauréat et au moins 10/20 à l'épreuve orale spécifique.

ADMISSION : Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi la section euro en collège mais le nombre de places est limité. Il faut faire la demande lors de l'inscription au lycée et joindre les documents requis. Une commission pourra être formée pour sélectionner les dossiers.

POURSUITE DES ÉTUDES : La mention européenne au baccalauréat est un élément très apprécié dans nombre d'établissements d'enseignement supérieur, dans la mesure où elle constitue un certificat de maîtrise d'une langue étrangère. Elle est un atout indiscutable pour les futurs élèves des classes préparatoires, ouvrant à tous les types de carrières. En Grande-Bretagne, les inscriptions dans les universités sont facilitées par cette mention.



**We look forward to see you very soon in our European Class
at Jean-Baptiste Dumas High School**

